



50 rue du Pavillon – CS 91007  
01009 BOURG-EN-BRESSE Cedex  
☎ 04.74.22.40.66. - Fax. 04.74.22.99.43.



## **MARCHE DE TRAVAUX**

### **MODERNISATION ASCENSEURS**

# Règlement de Consultation

**Date limite de remise des offres : 28 juin 2017, 16h00.**

# Sommaire

<b>Article 1 - <u>OBJET DE LA CONSULTATION</u></b> .....	3
<b>Article 2 - <u>CONDITION DE LA CONSULTATION</u></b>	
2.1 - Etendue de la consultation .....	3
2.2 - Décomposition en lots .....	3
2.3 - options / Variantes / Compléments à apporter aux accords-cadres .....	3
2.4 - Modification de détail au dossier de consultation. ....	4
2.5 - Délais de validité des offres .....	4
<b>Article 3 - <u>PRESENTATION DES OFFRES</u></b> .....	4
<b>Article 4 - <u>JUGEMENT DES OFFRES</u></b> .....	5
<b>Article 5 - <u>CONDITION D'ENVOI OU REMISE DES OFFRES</u></b> .....	6
<b>Article 6 - <u>RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES</u></b> .....	6

**REGLEMENT DE CONSULTATION****ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONSULTATION****La présente consultation concerne :**

- La réalisation de travaux de modernisation sur 3 ascenseurs à l'adresse suivante :  
2B-0409 – Le Clos Dupuis – 22 Rue du Ban Thevenin – 01800 MEXIMIEUX  
Asc 1 – Les Souchettes allée 2  
Asc 2 – Les Mousserons allée 3  
Asc 3 – Les Clavares allée 2
- La date de fin de ces travaux est fixée au 31/12/2017.
- Le contenu des travaux à réaliser est défini au DPGF.

**ARTICLE 2 - CONDITIONS DE LA CONSULTATION****2.1 - Etendue de la consultation**

- La présente consultation est lancée en consultation simple
- Il est soumis aux dispositions de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015, modifié par le décret 2016-360 du 25 mars 2016.
- Groupement conjoint avec mandataire solidaire : chacun des prestataires membres du groupement s'engage à réaliser seulement la part de l'accord-cadre prévue dans son lot. Seul le mandataire commun prend un engagement supplémentaire et de nature différente consistant à suppléer la défaillance de l'un ou plusieurs des autres membres en cours de réalisation de l'accord-cadre.

**2.2 - Décomposition en lots :**

- Pas de décomposition en lots

**2.3 - Options / Variantes / Compléments à apporter aux accords-cadres :**

- Les présents travaux ne comportent pas d'options,
- Semcoda s'oppose aux variantes,

#### **2.4 - Modification de détail au dossier de consultation**

- Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'apporter, au plus tard 8 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.
- Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite figurant à l'article 5 est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

#### **2.5 - Délai de validité des offres**

- Le délai de validité des offres est fixé à Cent Vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres.

### **ARTICLE 3 - PRESENTATION DES OFFRES**

- Chaque candidat devra présenter son offre sous double enveloppe :
  - **Une première enveloppe :**
    - Les documents permettant d'apprécier l'aptitude à remplir l'activité professionnelle objet du marché,
    - Les documents permettant d'apprécier la capacité financière et économique proportionnellement à l'objet du marché, notamment renseigner Semcoda si le candidat fait l'objet d'une procédure collective,
    - Les documents permettant d'apprécier l'aptitude technique à remplir l'objet du marché,
    - attestation d'assurance civile et professionnelle avec mention de l'activité assurée, de la durée de validité et du montant de la garantie accordée à jour et valable à la date de candidature,

Et notamment des attestations de capacité des clients de – de 3 ans accompagnées de la liste des clients et coordonnées.

- **Une deuxième enveloppe :**
  - La DPGF daté, signé,
  - L'acte d'engagement daté, signé, paraphé à chaque page,
  - Le CCAP daté, signé, paraphé à chaque page,

### **Il est impératif que le candidat numérote ses enveloppes à l'intérieur de la double enveloppe.**

#### **▪ Remise des offres par voie électronique :**

⇒ Les documents constituant la consultation peuvent être consultés et téléchargés sur les sites aux adresses suivantes : **<https://www.semcode.com> et [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)**

⇒ Les offres transmises par voie électronique, par le candidat, **ne sont pas admises** quelques soient leurs supports (CD, DVD, etc). Le format « papier » est le format de rigueur.

Chaque candidat vérifiera que son ordinateur possède toutes les fonctionnalités requises pour traiter les informations stockées sur la plateforme de dématérialisation. Les fichiers mis à disposition sont au format .doc, xls, dwg, pdf ou jpeg.

La Semcoda décline toutes responsabilités sur la nature ou la structure des fichiers qui pourraient endommager les installations du candidat. Chaque candidat devra se munir de logiciels anti-virus ou autres le protégeant de fichiers éventuellement viciés.

De même, la Semcoda ne pourra être tenue responsable du fait de la mauvaise utilisation ou manipulation des fichiers par le candidat (informations écrasées, problèmes d'éditions des fichiers, échelles de lecture, couleurs non imprimées, etc).

## ARTICLE 4- JUGEMENT DES OFFRES

### **4.1 Pondération des critères des Offres :**

- L'organisation pondérera l'offre à hauteur de 40%.
- Le prix pondérera l'offre à hauteur de 60%.

### **4.2 Appréciation de l'organisation :**

L'ensemble de l'organisation sera noté sur 40 points avec le détail suivant :

Organisation	Organisation information locataire	Notation 10 points	Réponse excellente : 10 points Réponse acceptable : 5 points Pas de réponse : 0 point
	Organisation planning - chantier	Notation 10 points	Réponse excellente : 10 points Réponse acceptable : 5 points Pas de réponse : 0 point
	Temps de mise à l'arrêt de l'ascenseur	Notation 20 points	Réponse excellente : 20 points Réponse acceptable : 10 points Pas de réponse : 0 point

#### Calcul de l'organisation :

La note de l'organisation correspond à la somme des points attribués comme ci-dessus.

### **4.3 Appréciation de la Valeur « Prix » :**

Il sera attribué une note « 60 » au candidat présentant l'offre recevable la moins onéreuse.

Pour les autres offres, une note sera calculée de façon proportionnelle à l'écart entre l'offre considérée et l'offre la moins onéreuse.

Exemple : l'offre la moins onéreuse vaut 10 000 €, elle obtient la note 60.

l'offre de 11 000 € obtiendra la note :  $60 \times (1 - (11\,000 - 10\,000) / 10\,000)$  soit 54.

### **4.4 Synthèse des Offres :**

La synthèse des offres sera effectuée par l'addition du nombre de points des 2 critères. Le candidat qui obtient le plus de point sera retenu.

- **Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation.**
- **Dans ce cas, le candidat ne pourra prétendre à aucune indemnité, ni élever aucune réclamation dans l'hypothèse où aucune prestation ne serait commandée pour quelque raison que ce soit.**
- **Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de négocier.**

**ARTICLE 5 - CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES**

**Modernisation Ascenseurs  
0409 – Clos Dupuis - 01800 MEXIMIEUX**

**NE PAS OUVRIR**

**ENTREPRISE .....**  
(adresse + n° de téléphone)

**OFFRE POUR LE(S) ACCORD(S)-CARDRE(S)**  
N° .....

Monsieur le Président  
De la SEMCODA  
Service Gestion Patrimoniale  
50 rue du Pavillon  
CS 9007  
01009 BOURG-EN-BRESSE

- Les indications précitées devront **IMPERATIVEMENT** être portées sur l'enveloppe.

- Les offres devront être remises à la **S.E.M.CO.D.A.**  
**Service Gestion Patrimoniale**  
**50 rue du Pavillon**  
**CS 91007**  
**01009 BOURG EN BRESSE CEDEX**

**avant le 28 juin 2017, à 16 Heures, dernier délai ;**

ou, si elles sont envoyées par la Poste, devront l'être à cette même adresse par pli recommandé avec avis de réception postal, et parvenir à destination avant ces même date et heure limites.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non-cachetée, ne seront pas retenus, ils seront renvoyés à leur auteur.

**ARTICLE 6 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

- Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats pourront s'adresser:
  - ⇒ à SEMCODA  
Service Gestion Patrimoniale, Laura DEGLUAIRE (04 74 22 93 27)  
50 rue du Pavillon – CS 91007  
01009 BOURG EN BRESSE